

L'hon. M. EULER: L'allocation suivante a trait à Guelph. Il s'agit aussi d'un édifice public, \$50,000.

L'hon. H. A. STEWART: Il est affecté à la construction d'un édifice public à Guelph pour y loger tous les services administratifs aujourd'hui fort à l'étroit. La population est de 19,000 âmes, le revenu des postes s'élève à \$101,567 et le revenu douanier à \$760,549.

L'hon. M. EULER: Cette somme est-elle affectée simplement à l'achat d'un terrain ou à l'établissement d'un nouvel édifice?

L'hon. H. A. STEWART: Elle servira à préparer la voie à la construction d'un nouvel édifice. Depuis 1919, on réclame la construction d'un édifice.

L'hon. M. EULER: Il faut un terrain avant de construire. Le crédit est-il destiné à l'achat d'un terrain ou embrasse-t-il aussi une partie des frais de construction?

L'hon. H. A. STEWART: Il servira à l'achat d'un terrain. Je ne sais pas ce que celui-ci coûtera. S'il reste de l'argent, nous l'affecterons à la construction de l'édifice.

L'hon. M. EULER: Je suppose que la même raison joue: l'effondrement du marché immobilier, l'à-propos d'acquérir aujourd'hui des terrains. Une somme de \$670,00 est affectée à l'hôtel des douanes à Toronto; suffit-elle à l'achèvement de l'entreprise?

L'hon. H. A. STEWART: L'entreprise date de l'ancien gouvernement, ainsi que mon honorable ami le sait. La somme est nécessaire à son exécution. Elle ne suffira pas à l'achèvement de l'entreprise; il faudra construire un jour une annexe.

L'hon. M. EULER: L'affaire m'intéresse fort, car la construction a commencé quand j'étais ministre du département du Revenu national. Quelle somme faudra-t-il pour assurer l'exécution du marché primitif et y avez-vous ajouté quelque chose?

L'hon. H. A. STEWART: Nous n'y avons rien ajouté. Le marché prévoit un déboursé de \$2,057,000 et la somme inscrite est nécessaire à l'exécution du contrat. Il y aura peut-être quelques frais supplémentaires, mais je ne prévois pas qu'ils soient bien considérables.

L'hon. M. EULER: Je n'y trouve pas à redire. Quand l'édifice sera-t-il achevé? Si je me souviens bien, il est d'une très grande nécessité.

L'hon. H. A. STEWART: Nous espérons qu'il sera achevé au mois de juillet de cette année.

L'hon. M. EULER: Pourquoi ne pas inscrire une somme dans les crédits, si vous avez l'intention de terminer l'édifice en juillet?

L'hon. H. A. STEWART: Ainsi que le sait mon honorable ami, le ministère songe à prolonger dans l'avenir la partie ouest.

L'hon. M. EULER: Le crédit s'applique-t-il aussi à l'aménagement et à l'ameublement?

L'hon. H. A. STEWART: Oui.

L'hon. M. EULER: Un autre crédit au montant de \$100,000 a trait à la ville de Windsor, à la construction d'un édifice devant servir à la fois d'édifice public et de gare du National-Canadien.

Sir EUGENE Fiset: Une gare du National-Canadien.

L'hon. M. EULER: Oui. Je me souviens d'avoir noté, au cours d'une visite à Windsor que l'hôtel des douanes—à la fois bureau de poste et hôtel des douanes—est situé à un endroit très avantageux. A cette époque, on a conseillé de vendre la propriété et d'employer l'argent à la construction d'un édifice public. Ainsi il n'y aurait presque pas de déboursés supplémentaires à faire. Le ministre veut-il nous dire s'il étudie ce projet et nous révéler la destination exacte des \$100,000? Il nous fournira peut-être quelques éclaircissements sur les projets du Gouvernement à Windsor?

L'hon. H. A. STEWART: C'est une somme à voter de nouveau qui était inscrite dans les crédits de l'an dernier. Le chemin de fer national du Canada a grand besoin d'une gare à Windsor. On a exprimé l'avis que l'Etat pourrait loger ses services dans l'édifice que le chemin de fer construira, en retour d'une contribution aux frais. Les pourpals se poursuivent à ce sujet. Nous ne faisons que voter à nouveau un crédit à cette fin qui figurerait aux prévisions de l'an dernier. S'il y a coopération, ces deniers seront déboursés; sinon, il faudra aviser.

L'hon. M. EULER: Je ne trouve pas à redire au crédit accordé l'année dernière; mais je voudrais savoir ce que l'on compte faire de ces \$100,000.

L'érection d'un édifice public devant inclure une gare pour le National-Canadien coûtera plus de \$100,000. Le ministre pourrait peut-être nous dire un peu plus en détail ce que comporte le projet.

L'hon. H. A. STEWART: L'arrangement serait analogue à celui de Toronto, où l'extrémité est de la gare est utilisée comme station postale. Cela, nous l'avons payé pendant la construction de l'édifice.